

**Veillez laisser libre**

Fromage-No. ....

## Inscription au 20. Concours des fromages d'alpage de l'OLMA

Nom / Prénom .....

Adresse .....

NPA, Lieu .....

Personne de contact .....

Téléphone .....

E-Mail .....

Date limite d'inscription : 27 août 2021

- par courrier à l'adresse suivante : OLMA Alpkäse-Prämierung, Caste postale, 9008 St.Gallen, Suisse

- par email: [sabrina.ackermann@olma-messen.ch](mailto:sabrina.ackermann@olma-messen.ch)

### 1 Ferme d'estivage

Nom de l'alp .....

(à noter également lors du paiement en ligne)

Municipalité d'implantation ..... Mètres au mer .....

### 2 Nom du fromager (si différent du participant nommé ci-dessus)

Nom / Prénom.....

### 3 Informations sur le produit

Type de fromage / nom..... AOP / GUB / DOP      oui      non

Année / date de production ..... fabriqué au lait cru      oui      non

Zulassungsnummer ..... tout le lait thermisé      oui      non

Production selon les directives de l'industrie SAV ou QM Fromarte

### 4 Catégorie (dans laquelle le fromage sera jugé)

Veillez remplir un formulaire pour chaque fromage, ou copier et cocher la catégorie appropriée:

Fromage à pâte mi-dure

Fromage à pâte dure

Fromage à rebibes / Alp-Sbrinz

Tomme (Mutschli)

Fromage de chèvre ou de brebis (déclaration pt 5)

**5 Déclaration pour le fromage de chèvre / brebis**

Fromage de chèvre:

- Fromage avec ajout de 25% de lait de chèvre (<500g de lait de chèvre par kg de lait)
- Fromage semi-chèvre (au moins 500g de lait de chèvre par kg de lait)
- Fromage de chèvre (100% lait de chèvre)

Fromage de brebis:

- Fromage avec ajout de 25% de lait de brebis (<500g de lait de brebis par kg de lait)
- Fromage de brebis semi-fini (min. 500g de lait de brebis par kg de lait)
- Fromage de brebis (100% lait de brebis)

**6 Adresse pour le retour du fromage** (uniquement en Suisse)

- identique à l'adresse d'enregistrement
- une autre adresse: .....
- aucun retour demandé

**7 Reconnaissance**

Avec l'inscription, nous nous engageons à respecter les points suivants :

- Livraison des fromages entre le mardi 31 août 2021 et le jeudi 02 septembre 2021 selon les conditions de participation.
- Virement de la taxe d'inscription de CHF 30.00 / fromage avant le 02 septembre 2021 sur le compte bancaire suivant : Olma Messen St.Gallen / IBAN CH37 8080 8006 0230 7863 8 / Raiffeisenbank St.Gallen

En signant ce formulaire, nous déclarons que les informations ci-dessus sont correctes et que nous respectons les directives de la Fromarte SAV ou QM.

Lieu, Date

Signature

.....

.....